





= Chronometrage.com





















# **CHAMPIONNAT BFC DU 15/05/2022 – PROGRAMME**





09h00	Super vétérans – 5 tours	53 km
09h03	Anciens – 5 tours	53 km
10h45	Cadets – 5 tours	53 km
10h47	Minimes – 3 tours (4km neutralisés)	31 km
10h49	Féminines, Cadettes et Minimes filles – 3 tours	31 km

## Remise des prix

13h30	Courses des Ecoles de Vélo : distances selon le règlement FSGT 71	
14h00	Début du cyclo-cross des Ecoles de Vélo	

14h00	Vétérans – 6 tours	63 km
14h03	Juniors – 6 tours	63 km
16h00	Séniors + Espoirs – 7 tours	74 km

Remise des prix

Et remise des maillots aux vainqueurs de chaque catégorie

Vin d'honneur

**DEPART AU STADE JEAN BAZIREAU (rue des Vernes 71210 Ecuisses)** 



## **CHAMPIONNAT BFC DU 15/05/2022 – REGLEMENT ET INSCRIPTIONS**



## <u>Règlement</u>

- 1/ Les courses sont uniquement ouvertes aux licenciés FSGT (Bourgogne et Franche-Comté)
  - Les coureurs FFC avec ce nombre de points ou d'années de carences (règlement national) ne pourront pas participer :
    - o Un coureur ayant plus de 200 points ainsi qu'une Féminine ayant plus de 100 points au classement FFC : non admis.
    - o FFC 2ème catégorie dans les 2 années précédentes : non admis.
    - o FFC 1ère catégorie dans les 6 années précédentes : non admis.
- 2/ Les catégories d'âges sont consultables sur le site internet de la FSGT 71 (ou au dos de la licence).
- 3/ Le contrôle des braquets pour la catégorie minimes garçons sera réalisé avant le départ, vers le podium (distance 7,01m maximum)
- 4/ Lot pour tous les participants + Maillot pour les vainqueurs.

## **Accueil des coureurs**

Une permanence pour les coureurs sera effectuée de 8h à 16h pour récupérer les dossards et les transpondeurs.



Un transpondeur de chronométrage sera donné à chaque coureur à partir de la catégorie Minime en échange de la licence.

Tout transpondeur non restitué ou détérioré sera facturé 20€.



Contact pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez écrire à evsp71@gmail.com

### Inscriptions

- 1/ Les inscriptions sont à grouper par club.
- 2/ La date limite d'engagement est le jeudi 12/05/2022.
- 3/ Il est obligatoire de se pré-inscrire :
  - En remplissant le fichier Excel disponible sur le site www.ecuisses-vsp.fr
  - Et de l'envoyer à evsp71@gmail.com

4/ Les inscriptions sont **définitives à la réception des frais d'engagements**. Le montant est de 3,50 euros par coureur (Gratuit pour Ecole de vélo et Minimes). Les chèques avec la fiche d'inscription sont à envoyer à **Michael EUVRARD** :

12 Le Chêne Guidon 71210 St Laurent d'Andenay

## **RESTAURATION**

Il sera possible de se restaurer tout au long de cette journée :

- **4** Sandwichs jambon
- Sandwichs Merguez ou saucisse,
- **Frites**,
- Gaufres,
- **Boissons...**

### CHAMPIONNAT BFC FSGT DU 15/05/2022 A ECUISSES (71) FICHE D'INSCRIPTION





	C	LU	В	F:	SG	T	:
DEP	Α	RT	Έ	м	EN	IT	:

RESPONSABLE NOM Prénom :

Téléphone :

Email:

#### A RETOURNER AVANT LE JEUDI 12/05/2022

TARIF: 3,50 euros par coureur (gratuit pour les Ecoles de Vélo et Minimes)

 $\textbf{CATEGORIE D'AGE}: mentionn\'ee sur le \ dos \ de \ la \ licence \ ou \ consultable \ sur \ www.fsgt71velo.fr$ 

Les courses sont uniquement ouvertes aux licenciés FSGT (Bourgogne et Franche-Comté)

Les coureurs FFC avec ce nombre de points ou d'années de carences (règlement national) ne pourront pas participer :

- Un coureur ayant plus de 200 points ainsi qu'une Féminine ayant plus de 100 points au classement FFC : non admis.
- FFC 2ème catégorie dans les 2 années précédentes : non admis.
- FFC 1ère catégorie dans les 6 années précédentes : non admis.

NOM	PRENOM	N° DE LICENCE	CATEGORIE D'AGE

TOTAL -	 Euros
IUIAL=	 Euros

INSCRIPTION DEFINITIVE APRES PAIEMENT

### 1/ Il est obligatoire de se pré-inscrire :

- En remplissant ce fichier Excel disponible sur le site www.ecuisses-vsp.fr
- Et de l'envoyer à evsp71@gmail.com

2/ Et d'adresser svp votre chèque + cette feuille d'engagement à

Michael EUVRARD 12 Le Chêne Guidon

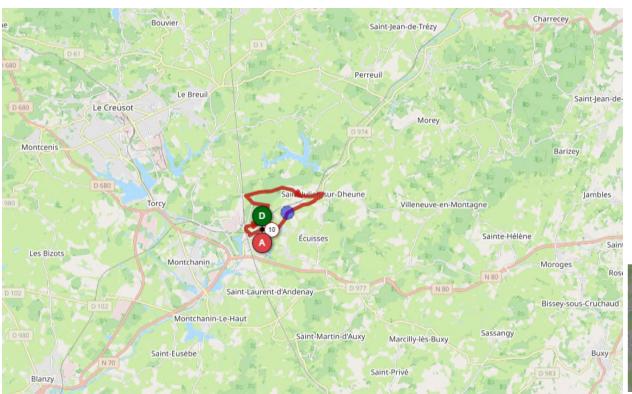
71210 St Laurent d'Andenay

# CHAMPIONNAT BFC FSGT DU 15/05/2022 - PLAN DE SITUATION GEOGRAPHIQUE



Le circuit de 10,5 km traverse trois communes de Saône-et-Loire :

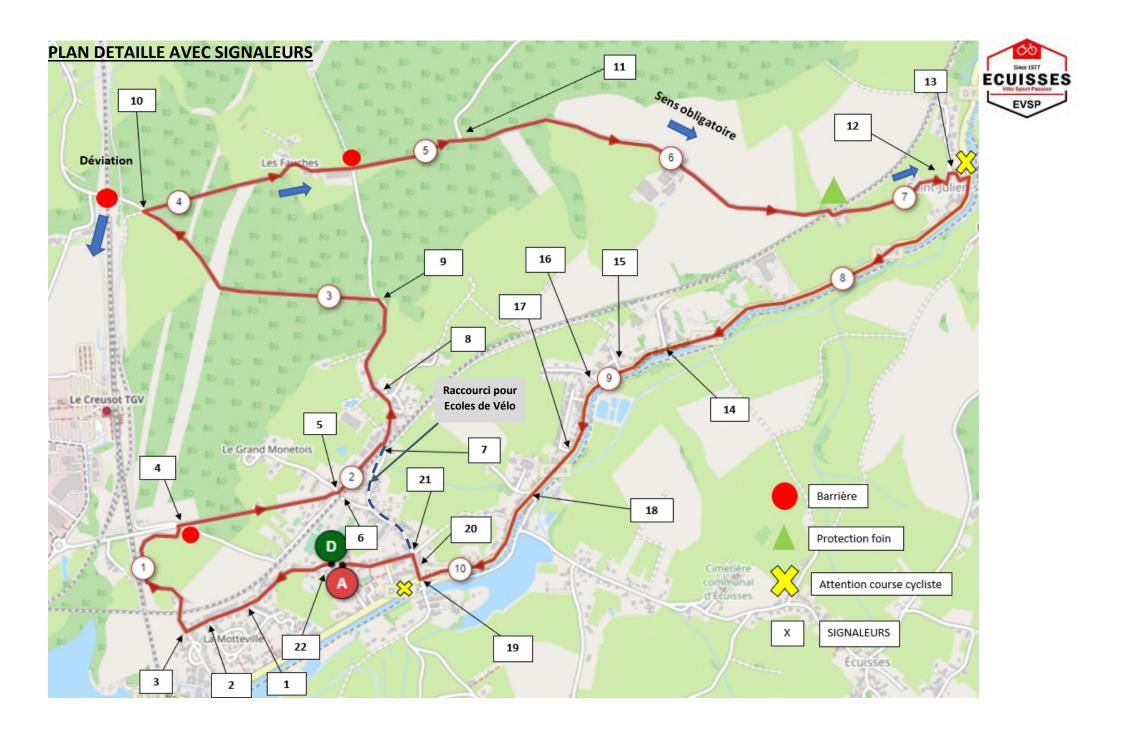
- Ecuisses (départ/arrivée),
- Le Breuil
- St Julien-sur-Dheune.



Le départ est situé au stade municipal sur la commune d'Ecuisses, rue des Vernes 71210.

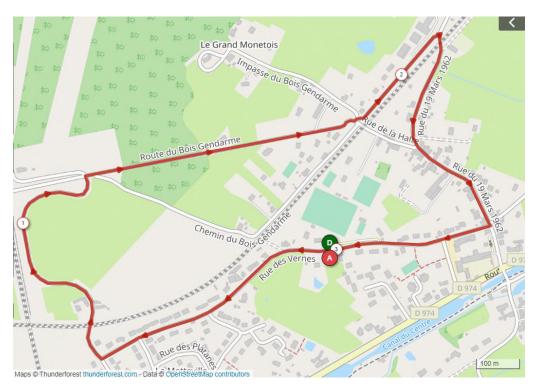
## Profil de la course





## PARCOURS DETAILLE SPECIFIQUE ECOLE DE VELO - CHAMPIONNAT BFC DU 15/05/2022





Le début et la fin du parcours sont identiques au grand parcours sauf qu'il prend un raccourci au niveau de la « rue du 19 Mars 1962 ». Les signaleurs du grand parcours resteront en place.

La distance est exactement de 3km (29m de D+ par tour).

